



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Sécurité des femmes en France

Question écrite n° 5115

Texte de la question

Mme Pascale Bordes interroge Mme la ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, sur les mesures qui sont prises pour assurer pleinement la sécurité des citoyennes. Tandis que de nombreux évènements s'organisent à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes le 8 mars, les femmes en France se voient refuser le droit universel de circuler librement et en sécurité et cela à cause des choix politiques que pose chaque jour le Gouvernement. Ces choix posés, ce sont le laxisme judiciaire et l'immigration de masse. Il en résulte une insécurité galopante avec les zombies du narcotrafic et les OQTF toujours présents sur le territoire, des coups de couteau pris pour un regard ou pour le refus de donner une cigarette, des insultes et des menaces pour une tenue vestimentaire. Dans un pays comme la France où sont prônées la liberté et l'égalité, il est intolérable que des femmes soient victimes d'agressions quotidiennes. Trop souvent d'ailleurs, des femmes ou jeunes filles sont tuées. Combien faut-il encore de victimes comme Lola, Axelle, Philippine ou Anne-Lorraine pour que des mesures efficaces soient prises ? Elle souhaite connaître ses intentions à ce sujet.

Données clés

Auteur : [Mme Pascale Bordes](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 5115

Rubrique : Femmes

Ministère interrogé : [Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations](#)

Ministère attributaire : [Égalité entre les femmes et les hommes et lutte contre les discriminations](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [18 mars 2025](#), page 1716